

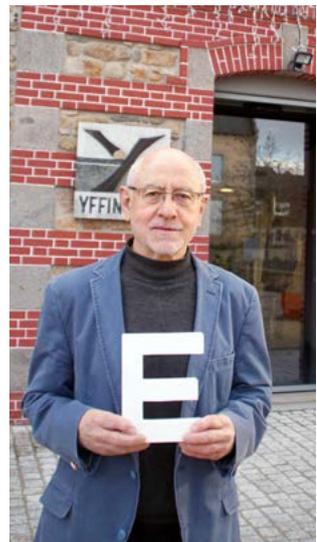
Janvier
2021

Le Sillon

au cœur d'Yffiniac

Bulletin municipal

L'ÉQUIPE
MUNICIPALE
D'YFFINIAC
VOUS
SOUHAITE
UNE...



...2021 À TOUS !

ACTUALITÉS MUNICIPALES

Voeux de l'équipe municipale

ENFANCE-JEUNESSE

Simone Veil : théâtre, la pièce est dans la boîte

Saint-Aubin : les pulls moches à l'honneur

SPORT, LOISIRS ET CULTURE

La seconde vie des livres



Novembre

Riwan a foulé les tatamis d'Yffiniac dès l'âge de trois ans et n'a jamais quitté le club, ceinture noire 2ème dan, ce mordu de sport est sur le point d'obtenir son troisième dan. Ancien membre du Pôle Espoir de Rennes, Riwan a remporté de nombreux podiums (départementaux, régionaux et Nationaux) et a participé à de nombreux Championnats de France cadet et junior. Riwan vient d'obtenir son certificat de qualification professionnelle judo. C'est une grande fierté pour Monique Elinguel sa mère, mais aussi sa tutrice tout au long de sa formation.

30 novembre

Les vitrines des commerçants, Bio et Natura, Mille & Une Fleurs, O D'Lys de la Baie, la boucherie-charcuterie Côte et Côtes ont fait appel à Philippe Haure, décorateur, pour égayer les vitrines pour les fêtes de fin d'année. Cela fait vingt ans qu'il exerce ce métier et c'est la deuxième année qu'il travaille à Yffiniac. Philippe Haure s'adonne également à la caricature lors des festivals et des fêtes d'été, mais le mois de décembre est réservé au Père Noël.



06 Décembre

A la Maison de la Petite Enfance, les professionnelles ont travaillé pendant plusieurs semaines pour réaliser une belle décoration de Noël afin d'égayer et illuminer cette période un peu morose. De leur côté, les enfants ont décoré leur sapin (petits sapins, cerfs en bois, bougeoirs en forme de sapin et photos souvenirs...).

Et pour que ce Noël reste un moment festif, le jeudi 17 décembre les enfants et les professionnelles ont pris un goûter avec quelques douceurs en musique.

22 Décembre

Les décorations de Noël ont été installées début décembre cette année. Le contretemps dû au contexte explique cette arrivée tardive mais les préparatifs en coulisse ont gardé le rythme. Effectivement, les réparations des décorations avant installation nécessitent jusqu'à trois semaines de travail et l'installation des lumières peut prendre 3 à 4 jours aux équipes techniques. Les lumières tant attendues enfin installées laissent planer un air de fête pour clôturer cette année 2020.





Le Sillon - Janvier 2021



SOMMAIRE

Agglo info

ENTREPRISES : LES AIDES DE L'AGGLOMÉRATION
 INFO HABITAT MAINTIEN SON ACTIVITÉ
 TUB : REPENSER VOTRE MOBILITÉ.....P4

Actualités municipales

VOEUX DU MAIRE
 HOMMAGE À CHRISTIAN BARBIER
 RECYCLAGE : CONTENEURS ENTERRÉS
 TRAVAUX RUE DE PENTHIÈVRE
 MARCHÉ : AMBIANCE DE NOËL
 NOUVELLE UNION DES COMMERÇANTS.....P5-P7

Enfance Jeunesse

ENFANCE-JEUNESSE : RECRUTEMENT
 ÉCOLE SIMONE VEIL : LA PIÈCE EST DANS LA BOÎTE
 ÉCOLE SIMONE VEIL : RETOURS DE LETTRES
 SPECTACLE : MAGIE POUR TOUS
 ÉCOLE SAINT-AUBIN : PULLS MOCHES À L'HONNEUR
 ÉCOLE SAINT-AUBIN : LE VENDÉE GLOBE.....P8-P9

Sports, loisirs et culture

LES COLLAGES D'EMMANUEL PAJOT
 MÉDIATHEQUE : LA SECONDE VIE DES LIVRES.....P10

Conseil Municipal / OppositionP11

Agenda / Urbanisme / État-civil.....P12

A NOTER

Exceptionnellement cette année : vœux du maire en ligne sur le site internet de la ville, sur Youtube et Facebook à partir du vendredi 8 janvier.

2021 : vers des jours plus heureux On veut y croire ensemble !

Un bref regard dans le rétroviseur des deux fins d'années passées et réapparaissent la crise des gilets jaunes, la crise liée au conflit de la réforme des retraites ... et la passe de trois pour cette fin d'année 2020 avec la crise sanitaire aussi surprenante qu'inattendue par son ampleur et ses conséquences.

Cette année 2020 aura été exceptionnelle sur le champ de la question sanitaire en France, en Europe et sur tous les continents. Il est encore trop tôt pour tirer les leçons d'une telle situation, mais d'ores et déjà des questions pointent dans la tête de chacun : Comment se fait-il que nous soyons aussi démunis pour nous protéger ? Pourquoi une telle fragilité de notre économie où les plus petits risquent d'être durablement impactés ? Enfin une question centrale : qui assurera le remboursement des dettes colossales de l'Etat français, de l'Europe ? Un fardeau supplémentaire pour les générations de demain ?

Pour autant il faut être réaliste et au point où nous en sommes, il nous faut garder le moral et l'énergie pour préparer le monde d'après. Bien sûr après cette crise, nous ne ferons pas collectivement la révolution du « printemps européen » qui remettra en cause l'organisation du monde et des rapports humains. Très certainement des évolutions sensibles devront être prises en compte sans doute à niveau mondial, européen, national et pour agir et transformer au plus près au niveau local.

La crise et ses aléas ont permis de se rappeler la valeur des choses : la proximité et la relation essentielle avec ses voisins, ses proches, sa famille. L'absence des activités associatives a démontré s'il le fallait la dimension essentielle de rencontrer d'autres, de faire avec, de porter et réaliser ensemble une même passion par exemple sportive, théâtrale ou chorale pour n'en citer que quelques-unes.

La Municipalité et le conseil municipal en son entier auront à cœur la poursuite leurs accompagnements des initiatives démarrées à Yffiniac en 2020. Je pense bien sûr à l'action conjointe avec les membres du CCAS par la visite ou le contact téléphonique avec nos aînés. La solitude ou l'isolement sont un dommage collatéral de la crise traversée et c'est là que les solidarités de proximités doivent apporter le baume au cœur tant attendu par la rencontre, l'échange, l'écoute, le sourire. 2021 sera aussi, nous l'avons annoncé, la poursuite du soutien à nos commerçants d'Yffiniac. Un grand pas a été fait par la création de l'association « Les Vitrites d'Yffiniac » avec plus de 40 adhérents à ce jour. C'est un vrai exemple, là aussi, d'organisation de proximité pour se fédérer, se rencontrer, échanger et faire ensemble. Le Sillon spécial commerçants d'Yffiniac à sortir sera l'occasion pour chaque foyer yffiniacais de manifester sa solidarité avec eux et contribuer à acheter local.

Alors que les plans de relance Europe, Etat, Région, Département et Agglomération s'harmonisent pour être plus efficaces, en municipalité nous avons fait le choix de présenter le maximum de dossier. Notamment avec l'obtention de financement rapide permettant par la même occasion de contribuer à la relance de l'activité et de l'économie locale avec la réalisation par des entreprises du territoire de chantier dès 2021 et 2022.

Une Année 2021 où la vie sociale et associative, où tous les rituels festifs retrouveront leur place à Yffiniac, tel est le vœu que je formule pour notre belle commune. BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2021 à TOUTES et à TOUS.

Le Maire, Denis HAMAYON.

La page de Saint-Brieuc Armor Agglomération

Agglomération

Aides aux entreprises et aux commerces



Saint-Brieuc Armor Agglomération fait le choix d'une aide exceptionnelle de compensation partielle de la Cotisation Foncière Des Entreprises élargie à toute entreprise ayant subi une fermeture administrative liée au confinement.

Les élus souhaitent mettre en place une aide exceptionnelle de compensation partielle de la CFE (2/3 de la CFE intercommunale).

En résumé, il s'agit :

Des établissements concernés par le décret du 5 août 2020, à savoir les entreprises relevant des secteurs du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, du sport, de la culture, de l'événementiel et du transport aérien. De toute entreprise frappée, depuis

le 17 mars, d'une fermeture administrative liée au confinement. C'est une disposition locale spécifique arbitrée par les élus de Saint-Brieuc Armor Agglomération.

Un ensemble de dispositifs pour soutenir l'économie locale adapté au plus près des besoins des TPE et PME locales sont proposés.

Les formulaires et les informations Pass Covid, la compensation de la CFE et les aides de l'Etat et de la Région sont accessibles sur :

www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh/entreprendre-et-travailler/covid-toutes-les-aides-economiques

Logement

Info habitat maintient son activité

L'espace info habitat de Saint-Brieuc Armor Agglomération, c'est l'entrée unique pour toutes questions relatives au logement, recherche de logement social, projet de construction ou de rénovation, besoin d'informations juridiques, d'aide financière.

L'Espace Info Habitat accueille différents acteurs spécialisés dans l'information et le conseil dans les domaines du logement, de l'habitat durable et de l'énergie. Architectes conseils, juristes, thermiciens, techniciens du bâtiment, ergothérapeutes, conseillères

habitat sont là pour répondre à vos questions.

Guide des aides

Si vous êtes locataire, propriétaire d'un logement ou s'il s'agit d'un projet d'achat, vous pouvez trouver des réponses à vos questions sur le site Espace Info Habitat. Un dépliant récapitulant les différentes aides sort également chaque année, il permet d'y voir plus clair dans l'ensemble des propositions et cibler celles qui correspondent au projet.

Un lieu d'informations unique avec une adresse unique.

Espace Info Habitat
Centre Inter Administratif
5 rue du 71e RI - 22000 Saint-Brieuc
02 96 77 30 70 - infohabitat@sbaa.fr
lundi au vendredi, : 9h00 - 12h00
13h45 - 17H00
infohabitat.sbaa.fr

TUB

Repenser votre mobilité

En ce début d'année, c'est le moment de faire un point sur les transports à votre disposition sur Yffiniac. Avez-vous également pensé aux autres solutions proposées à Yffiniac grâce à l'agglomération ?

Le vélo électrique par exemple remporte un succès fulgurant.

TUB

Les TUB (Transports Urbains Briochins) : gérés par Saint-Brieuc Armor Agglomération. A Yffiniac circulent les lignes 20, 30 et 80 pour circuler entre Hillion et Saint-Brieuc, et les lignes S202 et S203 pour se rendre au collège d'Hillion.

Proxitub : une simple inscription et vous pouvez bénéficier de ce service gratuit. Sur réservation par Internet ou par téléphone, un taxi conventionné vous dépose d'un ar-

rêt Proxitub à la ligne de bus la plus proche. Du lundi au samedi de 7h à 20h.

Rou'libre : Et si on partait sur les chemins de la mobilité, de bon matin, à bicyclette ? Autre solution alternative au bus, le vélo ! Il a le vent en poupe et vous permettra de vous déplacer cheveux au vent. Qu'il soit électrique ou classique, il est possible de louer des vélos auprès de la boutique Rou'libre à Saint-Brieuc et de l'utiliser à Yffiniac.

Bon à savoir, les vélos électriques peuvent bénéficier pour l'abonnement du 50% employeur (un dispositif qui permet d'avoir une subvention de son employeur pour ses transports). Vous pouvez bénéficier de 9 mois d'abonnement pour le vélo électrique maximum (3 X 3 mois), de quoi tester vos trajets à bicyclette avant d'acquiescer votre propre vélo. Tarifs et conditions auprès de

vosre boutique Rou'libre.

Co-voiturage : Il existe également une solution de co-voiturage local.

L'agglomération a signé une convention avec Ouest Go, plateforme du « co-voiturage breton » gratuite et locale pour vos trajets quotidiens.

Pour toutes vos questions un numéro : 02 96 01 08 08



Pour l'année 2021

Voeux du maire et l'équipe municipale

Les voeux, un moment propice pour pouvoir aller à la rencontre des habitants d'Yffiniac, des associations, des entreprises ou encore des nouveaux venus sur la commune.

D'autant plus important que ceux-ci, sont les premiers voeux du nouveau maire, depuis mai dernier, Denis Hamayon.

Une cérémonie traditionnelle devait avoir lieu dans la salle du Belvédère, le vendredi 8 janvier. Pour ne prendre aucun risque sanitaire, cette cérémonie physique a été annulée mais des versions en numérique et papier ont été créées afin de partager les voeux de la municipalité avec la population malgré tout, pour que 2021 soit un nouveau départ.

Nous vous invitons à découvrir les voeux du maire ci-dessous ainsi que la vidéo en ligne à partir du 8 janvier sur le site et les réseaux sociaux qui réunit le maire et ses adjoints.

Le premier édile a souhaité remercier ceux qui constituent les forces de la commune. Il est également revenu sur le programme constituant l'année 2021 et les projets à venir.

Retour sur 2020, entre Crise et solidarité

En regardant l'année 2020, le maire a évoqué les difficultés de cette année passée : « La crise du COVID aura marqué d'une empreinte insoupçonnée toute cette année 2020, les uns ou les autres ont été très touchés par la crise sanitaire, économique ou sociale, par le confinement, parfois par le fait d'avoir été cas contact, voire positif. »

Il a rendu hommage à ceux qui ont fait preuve de solidarité : « l'isolement a bien sûr pesé particulièrement pour les personnes les plus fragiles ou isolées. Je tiens ici à remercier tous ceux qui ont été des acteurs de compassion, des acteurs de l'attention aux autres, de ceux qui ont rendu visite, ceux qui ont téléphoné, ceux qui ont pris nouvelle et ont soutenu. »

Le Conseil municipal a participé à cette solidarité en se déplaçant dans les foyers de nos aînés : « nous avons été nous, municipalité, au mieux et au plus près des réalités vécues par tous. »

Plus largement, il a souhaité remercier ceux qui se sont mobilisés chaque jour, particulièrement lors du confinement : « je pense aussi à tous nos soignants de la commune, c'est à l'aune de ces solidarités que se mesurent la cohésion de notre société et ces authentiques relations de proximité. J'ai aussi une pensée pour tout notre tissu associatif et les bénévoles qui ont subi les contraintes des confinements et accompagné au mieux ces périodes délicates. Souhaitons une vraie reprise des activités et de l'engagement associatif. »

Il a également salué l'enseignement : « je songe aux écoles et ses encadrants ainsi



Portrait du maire durant la vidéo des voeux

qu'aux familles, à toute cette communauté éducative largement déstabilisée qui a su faire face.»

« C'est toute la vie de notre commune qui a été malmenée durant l'année 2020. Nos entreprises, nos artisans et commerçants n'ont pas été épargnés. Je pense aussi à tous les agents de la commune qu'ils soient administratifs ou techniques, j'ai envie de vous remercier tous pour ce que vous avez été, et pour ce que vous avez fait ! » a conclu le maire concernant ce regard rétrospectif sur ceux qui ont fait 2020.

2021 un avenir à écrire

« 2021, j'en suis convaincu, sera l'année du retour du dynamisme autour d'un projet communal partagé. » a entamé Denis Hamayon concernant l'avenir des projets communaux.

Il a ensuite rappelé les projets s'inscrivant dans cette année à venir : « l'année s'annonce très prometteuse en ce sens, pour exemple je cite la réalisation de la voie douce, piste cyclable entre les Villes Hervé et la croix Bertrand, les panneaux photovoltaïques sur nos bâtiments au complexe sportif, la refonte de notre site Internet, la dynamisation du commerce local par le soutien à la nouvelle association de commerçants et d'artisans créée en décembre dernier « Les Vitrines d'Yffiniac », le 50% de repas bio et local à la cantine, la conférence des Présidents-Présidentes d'associations qui doit se réunir en février prochain, le développement d'offre de logements sur le lotissement du Buchonnet avec à terme 180 habitats supplémentaires à

Yffiniac...sans oublier la réflexion d'un projet de résidence senior dans l'hypercentre d'Yffiniac permettant à nos aînés de profiter des services et des commerces de proximité. »

2021, une année participative

Le Maire a souhaité réitérer son souhait de voir la population participer activement aux décisions municipales : « l'action municipale 2021 sera très prometteuse et comme je vous l'avais proposé et annoncé, elle ne se fera pas sans vous, dans la campagne je vous disais qu'il s'agissait d'un projet municipal pour vous MAIS surtout avec vous ! Nous aurons l'occasion de vous inviter à des groupes participatifs, déjà plusieurs citoyens m'ont fait savoir leur volonté de donner de leur temps pour participer à la réalisation des projets communs. »

Voeux pour l'horizon 2021

« Pour ma part, je continuerai à m'inscrire dans la poursuite de l'appropriation de cette responsabilité de maire que vous m'avez confiée, je suis fier de vous tous, fier de présider aux destinées de notre belle commune, j'ai la pleine conscience des obstacles et des difficultés mais je sais pouvoir compter sur chacun d'entre vous. Pour cette année 2021 je veux vous souhaiter pour chacune, pour chacun : bonheur et épanouissement personnel, professionnel, familial, amical et la santé, clé d'une vie épanouie. »

Il a fini son propos par un clin d'œil au Petit Prince qui disait « **on ne voit bien qu'avec le cœur, l'essentiel est invisible pour les yeux !** » **BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2021 A TOUTES ET A TOUS.**

Nécrologie

Hommage à Christian Barbier



Christian Barbier, ancien conseiller municipal est malheureusement décédé ce 25 décembre 2020, après avoir passé le réveillon de Noël entouré de ses proches.

Christian et son épouse Martine se sont installés à Yffiniac en 1979. Engagé dans la commune, il était bien connu des Yffiniacais. Conseiller municipal durant 3 mandats de 1989 à 1995 avec l'équipe de Marcel Chapelain, puis de 2001 à 2014 avec l'équipe de Michel Hinault, soit 19 années au total, il s'était investi dans auprès des yffiniacais. Il faisait également partie des comités travaux

et urbanisme de la commune. Il était apprécié pour son implication et sa gentillesse. Il avait également siégé au Sivom de la Baie et était engagé dans le milieu associatif notamment pour l'amicale laïque et l'Union football Yffiniac en qualité de trésorier.

Père de cinq enfants et heureux grand-père de onze petits-enfants, la famille était sa fierté et sa priorité.

Christian Barbier, décédé à l'âge de 65 ans, laisse à tous ceux qui l'ont connu, le souvenir d'un homme chaleureux, actif et engagé au service de sa commune.

Recyclage de proximité

Conteneurs enterrés place Saint-Anne

4 conteneurs enterrés viennent d'être disposés sur la place Saint-Anne. Une démarche qui vise principalement à faciliter la vie quotidienne des habitants du centre-ville.

Beaucoup de particuliers n'ont pas la possibilité de stocker les poubelles dans leur logement ou avec difficulté, ce qui multiplie la présence de poubelles sur la voie publique, appelé communément « poubelle-ventouse ». Cela nuit aux déplacements particulièrement pour les personnes à mobilité réduite qui se retrouvent bloquées.

Mise en place progressive

Pour cette nouvelle installation ce sont 40 à 45 foyers qui sont concernés dans un périmètre de 100 à 150m environ. Il y a différents conteneurs : une poubelle d'ordures ménagères, deux poubelles pour cartons et plastiques ainsi qu'une poubelle pour le verre. Jean-Yves Martin, adjoint aux travaux, à la sécurité et aux équipements, passera expliquer la démarche aux foyers concernés, très simple à faire pour pouvoir en bénéficier.

Une expérience réussie

Un premier bloc, rue de Penthièvre et un deuxième rue du Dernier Sou avaient été installés en 2018. Les retours des habitants sont positifs car cela permet aussi de ne plus



être tributaire des tournées de ramassage des ordures. Au revoir donc au calendrier de collecte sur le frigo ou aux oublis qui font déborder la poubelle. Ne plus être tributaire des horaires de collectes ou de la déchetterie permet également de limiter les dépôts sauvages.

Généralisation croissante

Ce système est voué à se généraliser. D'autres aménagements de ce type sont pré-

vus par la municipalité à raison de 2 par an dans le cadre du développement durable. Un projet pour l'îlot poste est en réflexion mais aucun lieu n'est arrêté pour le moment.

« Il faut faire attention aux réseaux, cela rend l'installation complexe, l'enterrement étant situé à 3m de profondeur », nous explique Dominique Pavy, responsable du service Aménagement.

Travaux

Entretien des réseaux rue de Penthièvre

Des travaux sont nécessaires rue de Penthièvre et auront lieu début d'année 2021. L'ensemble de la programmation des travaux a été faite en concertation avec les commerces du secteur.

Le but : réaliser la réfection des réseaux d'assainissement et d'eau potable et éviter

de potentiels risques d'effondrement des réseaux.

Les articles 64 et 66 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe), attribuent, à titre obligatoire, les compétences « eau » et « assainissement » aux communautés de communes et aux com-

munautés d'agglomération à compter du 1er janvier 2020.

Ce sont donc des travaux obligatoires qui sont portés par Saint-Brieuc Armor Agglomération et réalisés par une entreprise locale, Lopin, située à Plélo.

Marché

Noël s'invite sur le Marché du Dimanche



Pas d'animation spécifique cette année sur le Marché du Dimanche afin de respecter les consignes sanitaires, mais une bonne ambiance de Noël qui réchauffe les esprits ce 20 décembre.

Tout était réuni pour satisfaire les clients venus faire le plein pour les Fêtes de fin d'année. Les commerçants habituels étaient présents. Pour cette occasion, les commerçants de la commune, sous l'égide des Vitrites

d'Yffiniac, ont installé leur stand aux côtés des habitués : Plein Sud, Mille & une fleurs, La Grange à Pains, O'Dlys de la Baie et d'autres ont pu profiter de ce moment pour partager leurs produits de fêtes.

Le Père Noël ne pouvait pas faire sa tournée traditionnelle mais il avait tout de même l'autorisation de déambuler au milieu des étals pour saluer les enfants. Un concours entre les commerçants a éga-

lement récompensé l'étal le mieux décoré du marché, c'est Oleum Crete qui propose des spécialités crétoises (huile d'olive extra vierge bio, herbes aromatiques, ...) qui a remporté le prix du plus beau stand.



Commerces

Nouvelle union des commerçants : Les Vitrites d'Yffiniac

Soutenir l'attractivité de la ville c'est aussi soutenir ses commerces. C'est dans cette optique que la municipalité, sous la houlette du Maire Denis Hamayon et d'Isabelle Plaze, adjointe à l'attractivité, a décidé d'offrir un soutien financier aux commerçants et de mettre en place une campagne de communication.

Pour permettre de redonner du dynamisme et de créer des animations, la subvention a été versée auprès de l'association de la nouvelle union des commerçants : les Vitrites d'Yffiniac.

Actuellement la municipalité, avec le bureau des Vitrites d'Yffiniac, planche sur un numéro hors-série, spécial commerces. Il vous sera distribué en boîtes aux lettres tout comme le Sillon ordinaire et vous permettra de mieux connaître vos commerçants locaux.

Gardez-le précieusement, une surprise vous y attend.

Judi 10 décembre, le nouveau bureau était réuni découvrez leurs visages de g. à d. et de haut en bas :

Fabrice Houel, La Grange à pains, Trésorier-adjoint - Céline Lambin, Aux Mille et une



Pattes, Trésorière - Sandra Dacosta, Bio et Natura, Secrétaire-adjointe - Véronique Barouillet, O'Dlys de la Baie, Vice-présidente - Isabel Pascoa Afonso, Yffiniac Immobilier, Présidente - Adeline Adam, Mille et Une fleurs, Secrétaire - Isabelle Plaze, adjointe au

Maire, Franck Augomard, L'Episphère et le Taly's, Vice-Président.

Une campagne d'affichage est en cours que ce soit du côté de la mairie comme du côté de l'Agglo pour continuer à marquer le soutien des collectivités.



Service Enfance-Jeunesse

Recrutement

Titulaire du BAFA ou d'un diplôme équivalent, vous souhaitez postuler pour être animateur l'été prochain, encadrer des enfants (3-6 ans et 6-11 ans), des adolescents (10-17 ans) pendant un mois ou partir en camps ? Envoyez votre dossier de candidature (CV + lettre de motivation) pour le 31

janvier au plus tard et adressé à M. le Maire. Les entretiens de recrutement auront lieu à la mairie courant février. Des réunions de préparation seront organisées le samedi entre avril et juin. Les accueils de cet été se dérouleront sur deux périodes : du 5 au 30 juillet et du 2 au 27 août.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à :

**Hôtel de Ville
Place de la Mairie
22120 YFFINIAC
02 96 72 60 33**

École Simone Veil

Théâtre : la pièce est dans la boîte



Les 2 classes de CP devaient jouer une représentation théâtrale devant les familles. L'impossibilité de se réunir a donné l'idée aux encadrants du projet de tourner une vidéo de la répétition générale pour la diffuser auprès des parents.

Sur l'image, sous l'œil de la caméra, les enfants jouent une scène devant la seconde classe de CP attentive au spectacle.

Leur professeur de théâtre observe et dirige la petite troupe. Un exercice qui a pris forme grâce à leur professeur, Paule Vermin, de l'association Gasibulles.

Leur enseignante explique que les enfants ressortent de ses séances transformés, cela améliore leur prise de parole et la participation en classe, ils prennent aussi confiance en eux.

École Simone Veil

De nombreux retours de lettres



Pour rappel, au mois de novembre, des colis ont été distribués à nos aînés. Ces colis étaient accompagnés de cartes de vœux confectionnées par les élèves de l'école. Les réponses des aînés ne se sont pas faites attendre. Les enfants étaient ravis d'avoir des retours de leurs cartes de Noël et d'apprendre que celles-ci ont suscité autant de réaction et de joie chez leurs aînés. Cette action a créé un bel échange intergénérationnel.

De nombreuses cartes ont déjà été remises aux enfants. L'équipe éducative a choisi d'afficher les derniers courriers pour que tous les élèves bénéficient des messages de bonne année et de remerciements. Les cartes seront redistribuées à chacun d'entre eux pour les rapporter « à la maison ».

Spectacle

Magie pour tous



Une parenthèse de magie s'est invitée dans la journée des enfants.

Ce mercredi 9 décembre avec le centre de loisirs, les enfants ont pu admirer un spectacle de magie. Le spectacle a eu lieu le matin pour les 32 enfants de 3-6 ans et l'après-midi, pour les 26 enfants de 6-11 ans.

Un show plein d'humour du magicien Roman Calvary de « Magie pour tous », qui a fait participer un enfant sur scène à chaque étape de son spectacle. Il a astucieusement intégré les gestes barrières dans son spectacle. Accessible pour les petits et grands,

c'est un univers décalé avec des animaux qui s'animent, entre rêves et amusements qui a enchanté les spectateurs.

Pour l'occasion, la salle du Belvédère a dû être réquisitionnée pour assurer la distanciation sanitaire nécessaire. Seule les écoles et les activités extra-scolaires sont autorisées par la préfecture à utiliser les salles municipales. L'utilisation de celles-ci a été réduite au minimum.

Un brin de magie qui aura su égayer cette fin d'année.

École Saint-Aubin

Les pulls moches sont à l'honneur

Une tradition de Noël qui vient des pays anglo-saxon, issue à l'origine d'une tradition familiale mettant en valeur des pulls qui arborent des rennes, bonhommes de neige ou autres sapins passent du côté kitch au côté tendance notamment grâce à des films populaires. En entreprise, une fête du pull moche récompense le pull le plus original. Un moment amusant et bon-enfant qui a pris aujourd'hui la forme d'une sensibilisation aux oeuvres caritatives.

C'est dans cet esprit de sensibilisation que le directeur de l'école Saint-Aubin et les professeurs proposent aux élèves qui le souhaitent de venir avec un pull de Noël. Une journée particulière, qui au-delà de l'aspect purement esthétique, donne l'occasion de préparer un temps en classe sur le sujet des associations et des oeuvres de charités qu'il est possible de soutenir.



École Saint-Aubin

Suivre le Vendée Globe

Les élèves de l'école St Aubin suivent le Vendée Globe avec attention :

Chaque journée commence par un point sur la course : « où en sont les skippers ? Que s'est-il passé ? ».

Les enfants ont découvert l'historique du Vendée Globe : 8 éditions ce n'est pas rien. Chacune avec des particularités.

Les élèves en profitent pour découvrir les mers et océans parcourus, les caps contournés, les phénomènes météo...

Ils découvrent également le milieu marin, le respect de nos mers, de notre environne-

ment, un chapitre crucial.

Les enfants suivent avec attention plus particulièrement les parcours de Louis Burton, skipper français et de Samantha Davies skippeuse anglaise.

En parallèle, un jeu de simulation de régates du nom de « Virtual Regatta » a permis à deux classes de participer, à leur manière, à la course. Au sein de l'école, plusieurs enfants ont également leur bateau virtuel. Le jeu compte cette année plus d'un million de skippers amateurs, bien au sec.



Exposition

Les collages d'Emmanuel Pajot

Nous vous en parlions le mois dernier, janvier signera une arrivée colorée pour la salle d'exposition de la médiathèque.

Depuis 2012, Emmanuel Pajot se consacre entièrement à ses toiles. De formation journalistique, il est artiste peintre depuis plus de 20 ans. Ses toiles, ludiques et joviales, sont denses, vives et foisonnantes, aux influences issues du street-art, du pop-art, de la bande dessinée et plus largement de la pop-culture. Des toiles souvent travaillées à partir de panneaux d'affichage glanés dans les rues, que l'on sent agitées par notre société de consommation et d'informations tous azimuts.

Une exposition est prévue du 11 janvier au 6 février au Patio. En plus de l'exposition une visite guidée sera organisée avec l'artiste sous forme de quiz le 13 janvier de 14h à 17h. Lors de cette visite, une toile sera à gagner (sous réserve, en fonction des changements de consignes sanitaires).

Deux ateliers gratuits sont également au



programme sur inscription. Le premier sera réservé aux ados de l'Antrejeunes le 20 janvier et le second pour les ados/adultes le 27 janvier, l'idée étant de réaliser en collaboration deux toiles géantes.

Les deux réalisations viendront prendre place sur les murs de la médiathèque.

Exposition collage Emmanuel Pajot du 11 janvier au 6 février.

Médiathèque

La seconde vie des livres

Le désherbage est une technique courante dans les médiathèques, il s'agit de faire du tri dans les ouvrages. Le désherbage signifie : « enlever les mauvaises herbes afin de permettre aux autres de mieux pousser. » Concernant les livres, certains sont abîmés ou trop datés pour rester dans les rayonnages, comme les revues par exemple.

Avant de quitter la médiathèque on cherche à leur donner, si possible, une seconde jeunesse. C'est la première étape de restauration. Françoise s'occupe de redonner un coup de fraîcheur aux pages des ouvrages un peu malmenées. Collage, couture ou reliure, les bibliothécaires ont appris à utiliser des techniques qui portent leurs fruits, avec chacun leur spécialité.

Ainsi, « Le premier vol de Coulicou » aura pu être emprunté pas moins de 78 fois depuis son arrivée en 2011.

Mais où vont les livres quand ils quittent la médiathèque ?

Une fois que le livre a été sélectionné pour être retiré des rayons, il va vivre une seconde vie. Plusieurs possibilités pour lui :

- Il sera déposé à la Maison de la petite enfance ou au centre de loisirs. Comme sur la photo avec Lucas et Tiago qui découvrent de nouveaux livres « Popi ».

- Il va être récupéré par l'association Amnesty International. Depuis 30 ans, une vente annuelle permet à l'antenne de l'association de vendre une partie des 30 000 à 40 000 livres qu'elle récupère chaque année auprès des bibliothèques du département et des particuliers. Cette année malheureusement, la crise sanitaire n'a pas permis d'organiser cette manifestation sur 2 jours le dernier week-end de novembre.

La médiathèque d'Yffiniac participe à cette

collecte depuis son ouverture tous les 2 ou 3 ans. Cette année ce sont quelques 1050 livres qui attendent d'être récupérés par l'association. Sur la dernière photo, Annie Queau (militante d'Amnesty), Christine Le Mau-Andrieux (adjointe chargée de la culture), Marie-Joe Noailles (militante d'Amnesty) et Françoise Lautredou.

La somme récoltée lors de cette vente, va servir à financer des actions, soit directement pour Amnesty International, soit pour une autre association.

L'association, elle-même refait un tri pour donner ses invendus ou recycler les livres trop usagés.

Ainsi les livres, quand ils rejoignent la médiathèque d'Yffiniac, connaîtront plusieurs vies.



Françoise, employée à la médiathèque répare un ouvrage.



Lucas et Tiago découvrent les nouveaux livres de la Maison de la Petite Enfance.



Les deux bénévoles d'Amnesty qui s'occupent de collecter les livres à Yffiniac.

Conseil municipal du 7 décembre 2020 en bref

Le Conseil municipal,

- **Commande** au Syndicat départemental d'énergie les travaux suivants :

Eclairage public du futur rond-point de la Ville Volette (ouvrage départemental) - coût pour la Commune : 24.960 €.

Modification de l'éclairage public existant rues des Mouettes et du Haut des Champs - coût pour la Commune : 1.794 €. (unanimité)

- **Confie** au bailleur social "Terre et Baie Habitat" la réalisation de 10 logements locatifs sociaux dans le premier des 5 îlots de l'opération réservés à l'habitat social - participation communale : 78.000 €. (unanimité)

- **Confie** au bailleur social "Côtes d'Armor Habitat" la réalisation de 5 logements locatifs sociaux en rénovation d'un immeuble ancien situé à l'angle des rues Monseigneur Le Mée et de Penthièvre : 58.500 €. (unanimité)

- **Cède** de petites emprises foncières non indispensables à la demande de personnes privées riveraines, et conformément aux estimations effectuées par France Domaine :
 - 11 bis rue de Mirouze 47 m² (sur réserve foncière communale) au prix de 2€ le m² ;
 - 14 rue des Roches Douvres 28 m² (espace vert) au prix de 10 € le m². (unanimité)

- **Mandate** la Commune de Trégueux pour coordonner le financement de l'édition 2021 de l'animation "Pocket Film" proposée chaque année par le service "Enfance - Jeunesse" (unanimité).

- **Conventionne**, avec la Caisse d'Allocations familiales et Saint-Brieuc Armor Agglomération dans le cadre d'une convention territoriale globale (CTG) qui réprecise les engagements des différents partenaires pour une action coordonnée et cohérente. Ce nouveau dispositif reprend également les modalités de certains soutiens financiers de la CAF au bénéfice des collectivités du territoire. (unanimité)

- **Vote** les tarifs des services communaux pour 2021. (unanimité)

- **Autorise** le Maire, dans la limite des plafonds fixés par la réglementation, à exécuter les dépenses et les recettes de la Commune, début 2021, en l'attente du vote du budget. (unanimité)

- **Approuve** la décision modificative n° 2 qui ajuste les prévisions du budget primitif pour permettre la finalisation de son exécution. Elle s'équilibre à + 62.000 € en section de fonctionnement et + 19.000 € en investissement. Elle permet notamment d'annuler l'emprunt prévu pour financer l'investissement de l'exercice et d'abonder de 166.000 €, sur l'exercice en cours, le programme pluriannuel des travaux de restau-

ration de l'église. (unanimité)

- **Accorde** 4 subventions complémentaires, dont les demandes ont été déposées après la date limite fixées pour l'examen en première session, pour un montant total de 4.520 €. (unanimité)

- **Lance** et subventionne, à hauteur de 27.000 € maximum, l'opération "Chèques solidaires avec nos commerçants" consistant à remettre à chaque foyer Yffiniacais un bon d'achat de 10 € à faire valoir dans les commerces adhérents de leur nouvelle association "Les Vitrites d'Yffiniac", à qui est confiée la gestion du dispositif. (unanimité)

- **Crée** un poste de contractuel, relevant de la réglementation des "contrats de projets" pour une durée minimum de 3 ans et de 6 ans maximum. La mission afférente à l'emploi concerne la stratégie de modernisation et de développement de la communication numérique de la Commune. (unanimité)

- **Emet** un avis favorable à 3 ouvertures dominicales pour les concessions automobiles en 2021, les 14 mars, 13 juin et 19 septembre. (Majorité des suffrages exprimés, 28 pour, 1 contre).

- **Prend** acte des informations données par le Maire sur l'usage qu'il a fait des délégations données par l'assemblée en matière d'achats.

OPPOSITION

Ensemble Imaginons YFFINIAC Demain Bonne et heureuse année 2021 !

L'année 2020 s'est terminée sur une ambiance pleine de morosité. Elle laisse dans tous les esprits, le souvenir d'une période que tout le monde souhaite oublier, tant elle a généré angoisse et stress.

En ce début d'année 2021, chacun d'entre nous espère retrouver ses habitudes, l'enthousiasme et la liberté de mouvement. Quelle leçon tirer de cette crise ? Elle nous a fait comprendre le besoin de revenir à l'essentiel, de se rendre compte de la nécessité de prendre soin des personnes fragiles et aussi de soutenir nos commerces locaux et tous ceux dont l'activité a été mise à mal.

Côté perspectives 2021, la municipalité se propose de concrétiser un certain nombre de projets, dont la réalisation pourrait donner lieu à des subventions, au titre du plan

de relance du Département, de la Région et de l'Etat. Dans cette prévision, figurent des projets, qui faisaient également partie de notre programme de campagne, que nous souhaitons soutenir avec la majorité.

Par ailleurs, nous avons un certain nombre de propositions, propres à notre groupe, et pour lesquelles, Mr Le Maire s'est engagé à inscrire l'une d'entre elles chaque année, dans le plan d'investissement communal.

Pour nous, il s'agit de projets à partager, que nous allons transmettre à la municipalité, afin qu'ils reçoivent un écho favorable et que, conformément à l'engagement pris par Mr le Maire, nous soyons associés à la mise en œuvre de ces objectifs.

Par conséquent, en ce début d'année, nous allons travailler sur un de ces projets qui

devra s'inscrire dans les réalisations 2021.

Notre message 2021 sera celui d'un espoir retrouvé et d'une nouvelle dynamique. Que cette nouvelle année soit, pour vous et vos familles, une année remplie de joie, bonheur et santé.

Bonne année 2021 à toutes et tous avec le souhait de pouvoir, à nouveau, se retrouver au travers de moments de convivialité et de solidarité dont tout le monde a besoin.

Vos élus du groupe Ensemble Imaginons Yffiniac Demain
Prochaine permanence le samedi 9 janvier à 11h en mairie

F.Robert- D.Lefebvre- F.Bouliou- P.Rimauro- E.Deslande

Mail : fryffiniac2020@gmail.com

Etat civil et urbanisme

UNIQUEMENT SUR LA VERSION PAPIER DU SILLON OU SUR DEMANDE AUPRÈS DE LA MAIRIE POUR RESPECTER LES NORMES RGPD.



JANVIER

En raison des conditions sanitaires, les manifestations sont annulées puisque l'accueil du public n'est pas autorisé pour le moment.

Prochaine parution : février 2021

Merci de nous faire parvenir vos articles au plus tard
mi-janvier à : communication@ville-yffiniac.fr



MAIRIE : Place de la Mairie - BP 9 - 22120 Yffiniac - Tél. : 02 96 72 60 33
Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (vendredi 16h30),
samedi de 9h à 12h (Etat Civil) - accueil@ville-yffiniac.fr - www.yffiniac.com
Directeur de la publication : Denis Hamayon - Mise en page : service communication
Crédits photos : service communication, écoles et associations, Freepik
Le Sillon est édité à 2700 exemplaires et imprimé sur papier recyclé.
Distribution : Mairie d'Yffiniac - Impression : Roudenn Grafik
Retrouvez ce magazine sur www.yffiniac.com